

compte-rendu



Paris, le 3 avril 2025

Commission Paritaire Nationale Formation

1

1/ Approbation du PV des réunions CPNF :

- 25 février 2025 → adopté à l'unanimité
- 5 mars 2025 → adopté à l'unanimité
- 6 mars 2025 → adopté à l'unanimité

2/ Recueil d'avis sur les actions de formation :

Référentiel d'écriture, rédiger efficacement - Filière Fonctions Support

Cette formation s'inscrit dans les engagements de France Travail auprès de la Direction Interministérielle de la Transformation Publique (DITP) qui vise à « Transformer les écrits administratifs au bénéfice des usagers, pour des écrits simples, clairs et accessibles.

Public : Tout agent DG, DSI ou DR amené à rédiger ou évaluer des communications sortantes de masse de type courrier, SMS et e-mail à destination des demandeurs d'emploi et des entreprises.

Prérequis : Avoir téléchargé et pris connaissance du référentiel d'écriture

Durée : 2 jours en présentiel/ Formateurs internes et/ou formateurs interne/externe

Proposition de FO de changer le titre → Terme « efficacement » à revoir.

Nouveau titre retenu : « Référentiel d'écriture : Développer ses compétences en rédaction »

Les avis :

POUR : FO, Direction, CGT, FSU Emploi, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA, SNAP (unanimité)

CONTRE :

ABSTENTION :

Sensibilisation aux essentiels du dialogue social - Inter filières

L'article 21.3 de l'accord VPS (valorisation des parcours syndicaux) prévoit la mise en place d'un module de sensibilisation à destination de tous les agents portant sur le développement de la connaissance et de la compréhension des enjeux du dialogue social, du rôle des différents acteurs et du fonctionnement des instances représentatives du personnel (IRP).

Mise à disposition des agents via la e-Université un e-learning sur les essentiels du dialogue social, des instances de représentation du personnel et de la représentation des organisations syndicales.

Public : tout agent

Durée : 30 mn en e-learning

Rejoignez-nous !

La délégation FO : Loïc BARBOUX, Nadia FORT, Isabelle MARLETTA

Adhérez

<https://fo-france.travail.fr> Contact : syndicat.fo@france-travail.fr



FO estime qu'un module en e-learning est une plaisanterie !!! Le format et la durée ne sont pas du tout adaptés aux enjeux du dialogue social au sein de France travail.

Les avis :

POUR : Direction, CFTC, CFE-CGC, UNSA

CONTRE : **FO**, CFDT, CGT, SNAP, FSU Emploi

ABSTENTION :

2

La gestion de portefeuille Conseiller Référent Indemnisation - Filière Relation de Service

Cette formation permet au Conseiller Référent Indemnisation (CRI) d'optimiser l'accompagnement des demandeurs d'emploi de son portefeuille via une priorisation de ses activités et une proactivité renforcée.

Public : Conseillers en gestion des droits gérant un portefeuille de demandeurs d'emploi.

Prérequis : Avoir suivi la formation « Agir pour sécuriser les DE sur leurs droits ».

Durée : 2 jours en présentiel/formateurs internes.

Les avis :

Avant le vote, encore des modifications sont effectuées après une discussion animée.

POUR : **FO**, Direction, CFE-CGC, CFDT, UNSA, CFTC, CGT, SNAP

CONTRE :

ABSTENTION : FSU Emploi

Tutorer un alternant - filière Relation de Service

L'accord relatif à la formation professionnelle signé le 18 juillet 2023 réaffirme la place centrale du tutorat dans l'intégration et le développement des compétences des agents de France Travail. Il formalise et encadre le dispositif du tutorat. France Travail souhaite renforcer le recours au tutorat et poursuivre la professionnalisation de la fonction tutorale. Cette formation dédiée aux spécificités du tutorat d'agents en contrat d'alternance s'inscrit dans cette démarche.

Public : Agents de France Travail formés à la fonction de tuteur et amenés à tutorer un agent dans le cadre d'un contrat en alternance

Prérequis : Avoir suivi le module « Être tuteur à France Travail » et/ou « Actualiser ma pratique du tutorat »

Durée : e-learning d'1 heure

Les avis :

FO propose de changer le titre en « découvrir le tutorat d'un alternant ». La Direction accepte le changement de titre.

POUR : **FO**, UNSA, Direction, CFDT, CGT, CFE-CGC, CFTC, FSU Emploi

CONTRE :

Rejoignez-nous !

La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Nadia FORT, Isabelle MARLETTA

Adhérez

<https://fo-france.travail.fr> Contact : syndicat.fo@france-travail.fr



ABSTENTION : SNAP

Les fondamentaux du contrôle de la recherche d'emploi - filière Relation de Service

Cette formation s'inscrit dans les transformations portées par la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023. Elle permet aux conseillers du contrôle de la recherche d'emploi de développer leurs connaissances et leurs compétences pour contrôler le droit à l'accompagnement et le devoir d'assiduité et de recherche d'emploi des demandeurs d'emploi.

3

Public : CRE

Durée : 2 jours en présentiel/formateurs internes

Les avis :

POUR : **FO**, Direction, CFTC, CFDT, UNSA, SNAP

CONTRE : CGT, FSU Emploi,

ABSTENTION : CFE-CGC

Deux fiches prévues pour avis sont reportées à une séance ultérieure : formations action IA Inter filières et Management.

3/ Information sur les actions de formation :

Les fondamentaux de l'entretien et du diagnostic - filière Relation de Service

Cette formation, construite sous un modèle « *blended learning* », vise à ancrer, intégrer, mémoriser et travailler les fondamentaux de l'entretien et du diagnostic (méthodologie, posture, outils...).

Public : Conseiller(e) emploi (accompagnement, suivi, entreprise, contrôle de la recherche d'emploi), Conseiller(e) en gestion des droits, nouvellement recrutés

Durée : Module e-learning (1H10) suivi de deux jours de formation en présentiel/ formateurs internes

La Direction indique en préambule que ce module existait déjà. Il est intégré dans le parcours nouvel entrant. Auparavant il était de 3 jours et aujourd'hui 2 jours + 1 jour a posteriori pour les conseillers placement. Ce qui ne change rien concernant la durée initiale.

Remarques/Questions **FO**

Il manque un élément essentiel qu'est la déontologie. Même observation sur la notion du Contrat d'engagement : Comment faire si on ne sait pas de quoi sera composé ce contrat. Et cela est impératif car tout conseiller devra mettre en œuvre le contrat d'engagement.

Il manque tout ce qui concerne l'entretien tripartite qui devrait être intégré dans cette formation.

Demande des précisions sur le référentiel commun de diagnostic. Il manque des allusions au marché du travail et une précision sur le synopsis partie S2 (restitution e-learning qui est fait en amont ?).

Signification de la relation tripolaire ?

Rejoignez-nous !

La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Nadia FORT, Isabelle MARLETTA

Adhérez

<https://fo-france.travail.fr> Contact : syndicat.fo@france-travail.fr



Réponses de la Direction :

Concernant la durée :

1. Immersion en agence pendant 1 mois durant laquelle l'agent va faire le e-learning.
2. Campus : agents mixés quel que soit l'emploi qu'ils occupent (module présenté)
3. Professionnalisation : en fonction de la dominante de l'agent (Placement)

Déontologie : Voir module « intégrer France Travail » dans lequel cela est évoqué et qui fait également partie du cursus « nouvel entrant ». 4

Référentiel : RPE expliqué aux nouveaux entrants

Contrat d'engagement : l'intégration étant très récente, on ne rentre pas dans la profondeur de ce contrat → Entrainement à élaborer un diagnostic et un plan d'actions. Explication de ce que dit la loi concernant l'intensité hebdomadaire de ce contrat. Travail sur l'outil MAP.

E-learning qui évoque des bases très génériques, un préalable. Puis on reprend cette base dans la section S02 du module.

Relation tripolaire : Repose sur la méthode Feuerstein → 3 pôles : Le conseiller, le DE et son problème.

Va nous donner le nom du e-learning.

Sujet tripartite non abordé dans cette formation.

Intégrer France Travail - filière Relation de Service

Cette formation est proposée à tout nouvel agent recruté ou à l'occasion de la réintégration. Elle est le premier module proposé dans le cadre du parcours d'intégration des agents de la relation de service. Elle vise à donner un socle commun de connaissances sur France Travail et un cadre de référence sur l'éthique professionnelle des conseillers à l'emploi.

Public : Tous les agents de la relation de service nouvellement recrutés ou en parcours de réintégration

Durée : 1 jour

La Direction indique, en préambule que le module existe déjà → Refonte de ce module initiée du fait des échanges avec les différents interlocuteurs afin de construire la nouvelle version des parcours nouveaux entrants.

E-learning « les essentiels FT » intervient dans le temps 1 (immersion durant le mois en agence). « Intégrer FT » sera dans le 2^{ème} temps (socle commun). Premier module qui ouvre le parcours

Remarques/Questions FO

Quid du parcours nouveaux entrants initial en 5 parties ? Pourquoi pas le e-learning en prérequis ? Quid de la suite à venir (auparavant 3 autres modules) qui est vide ? Demande précision sur tout ce timing. La durée présentée de 1 journée est trop courte.

Quid de l'éthique professionnelle et de la déontologie (fiche précédente) ?

Pourquoi dans les documents de référence, trouve-t-on « les conflits d'intérêts » ou encore « le cumul d'activités » ?

Réponses de la Direction :

Refonte de ce qui était auparavant ventilé en 5 parties.

Parcours nouvel entrant uniquement pour les agents de la relation de service.

Différences : socle unique et commun. 2^{ème} partie (CPNF du 15 mai), vision de la répartition. E-learning en prérequis.

Rejoignez-nous !

La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Nadia FORT, Isabelle MARLETTA

Adhérez

<https://fo-france.travail.fr> Contact : syndicat.fo@france-travail.fr



Logique différente : Encadrement dès le démarrage.

Cumul d'activité et conflits d'intérêt : informer sur ce qu'il est possible ou pas de faire, en tant qu'agent d'un établissement public. Règles à connaître.

Posture : Partie expertise

Une réponse interviendra plus tard sur le sujet de l'éthique.

Être correspondant local informatique - filière support → fiche reportée à une séance ultérieure.

5

4/ Actions de formation à venir (non abordé et reporté)

5 / Questions diverses

- La Direction donne les dates prévisionnelles de la CPNF sur le second semestre 2025 :
- 03 et 04 septembre
 - 01 et 02 octobre
 - 04 et 05 novembre
 - 03 et 04 décembre

Rejoignez-nous !

La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Nadia FORT, Isabelle MARLETTA

Adhérez



<https://fo-france.travail.fr> Contact : syndicat.fo@france-travail.fr